

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019

EGLISE
SAINT-PIERRE
CHANEL

01

Ain

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



SOMMAIRE

- p. 5** Le mot du Président
- p. 7** Accompagner les collectivités
- p. 19** Conseiller les particuliers
- p. 23** Le CAUE et le Conseil Départemental
- p. 27** Le CAUE et l'Etat
- p. 31** Autres partenariats
- p. 35** Informer et sensibiliser
- p. 53** Le CAUE au niveau régional et national
- p. 57** La vie de l'association



Le mot du Président

Une année fertile pour le CAUE de l'Ain

|| **L**année 2019 a été une année particulièrement fertile pour notre CAUE, grâce au soutien renouvelé du Conseil Départemental et de notre conseil d'administration qui regroupe en son sein l'ensemble des acteurs de notre cadre de vie (élus, Etat, professionnels et associations) et du dynamisme de son équipe technique.

Malgré la fin des mandats municipaux, 66 communes et la quasi totalité des intercommunalités ont fait appel à nos services pour des conseils en matière d'architecture, d'urbanisme ou de paysage, en vue d'améliorer la qualité de nos aménagements et des constructions, dans le respect de l'intérêt public. Le département de l'Ain connaît une forte attractivité qui se traduit par une pression foncière et démographique dont on doit tirer parti pour tous les publics.

Le CAUE est un outil de conseil indispensable à nos territoires et qui « connaît leurs mémoires » depuis plus de 40 ans.

Lors du salon des maires en octobre dernier, une convention a été signée avec l'association des maires et présidents des intercommunalités pour renforcer nos liens en matière de conseil, information et formation. Cette convention va connaître des développements avec les nouvelles équipes municipales de 2020, avec un programme de formation concerté et d'accès privilégié à notre centre de ressources.

Parmi les actions particulièrement marquantes de 2019, deux expositions et publications de grande valeur ont été présentées :

- sur l'œuvre de l'architecte Pierre PINSARD, grand bâtisseur d'architecture sacrée dont les quatre églises d'Oyonnax, Ségny, Ars sur Formans et Saint Pierre Chanel à Bourg, sont un témoignage probant de notre culture du XXe
- sur la prodigieuse épopée de Pierre et Marc DOSSE autour de l'exposition « Bâtir Bourg 1945-1985 » qui ont bâti dans l'Ain plus de 500 édifices.

Une rencontre sur deux jours des équipes des CAUE d'Auvergne Rhône -Alpes à Trévoux a permis de découvrir La Passerelle, équipement culturel primé au Palmarès régional Valeurs d'exemples, parmi plus de 57 candidats.

Notre programme de formation autour du paysage, du patrimoine et du permis d'aménager nous a conforté dans notre reconnaissance en tant qu'organisme agréé auprès d'un public élargi.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre adhésion à notre organisme créé dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 qui la définit dans son article 1 comme « une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt ».

Christophe FORTIN

Président du CAUE de l'Ain

Conseiller départemental du canton d'Ambérieu / St-Rambert-en-Bugey

Président de la commission des Affaires Economiques, des Questions Européennes et Transfrontalières



ACCOMPAGNER
LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE de l'Ain est à la disposition des communes pour les accompagner dans le cadre de missions de conseil sur tout projet d'architecture, d'urbanisme, d'environnement ou de paysage contribuant ainsi à une évolution urbaine et paysagère de qualité.

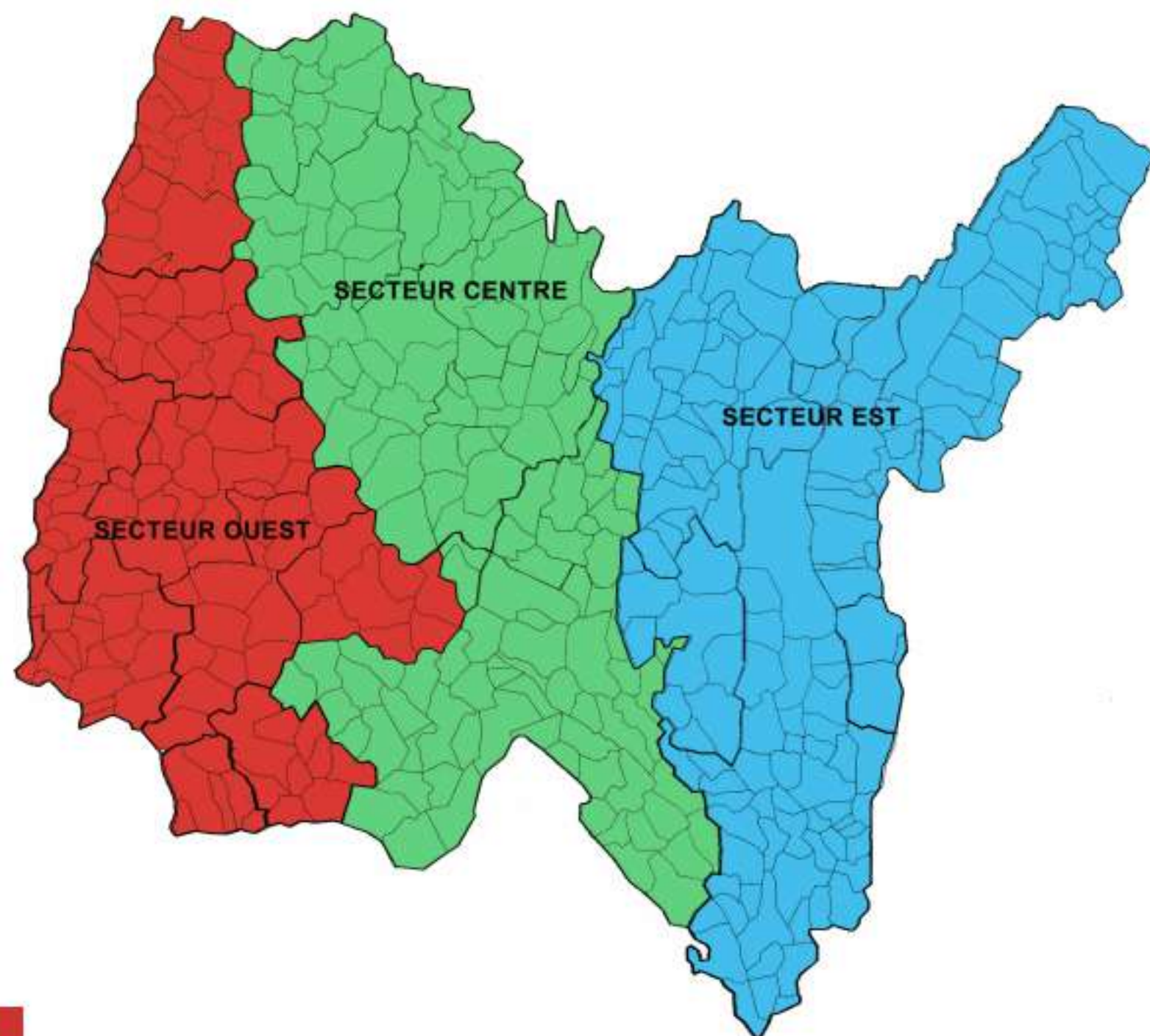
Une première rencontre permet d'identifier la demande. Le CAUE établit ensuite un compte-rendu détaillé apportant un état des lieux et des recommandations adaptées.

En cas de besoin, une poursuite de la mission est proposée à la collectivité, via une convention. Des journées gratuites sont offertes aux communes adhérentes.

Les architectes-conseillers travaillent en binôme sur chacun des trois secteurs de l'Ain.



Belley



Quand le CAUE peut-il accompagner votre commune ?

> Vous aménagez le cœur de votre ville ou de votre village

Le CAUE explore différentes hypothèses d'aménagement, vous conseille sur la qualité des espaces publics, la programmation d'une étude, l'information ou la participation des habitants

> Vous construisez un bâtiment public

Le CAUE vous conseille sur l'implantation et le programme du bâtiment et la participation des usagers.

> Vous restaurez ou réhabilitez votre patrimoine

Le CAUE vous conseille sur la faisabilité du projet, le choix des matériaux, les techniques traditionnelles de restauration, la coloration des façades.

> Vous révisiez un document d'urbanisme

Le CAUE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet de développement communal ou intercommunal, la révision de vos PLU, cartes communales...

> Vous voulez accueillir de nouveaux habitants

Le CAUE vous informe sur les différentes étapes à suivre, les différentes possibilités pour l'extension de votre bourg ou village.

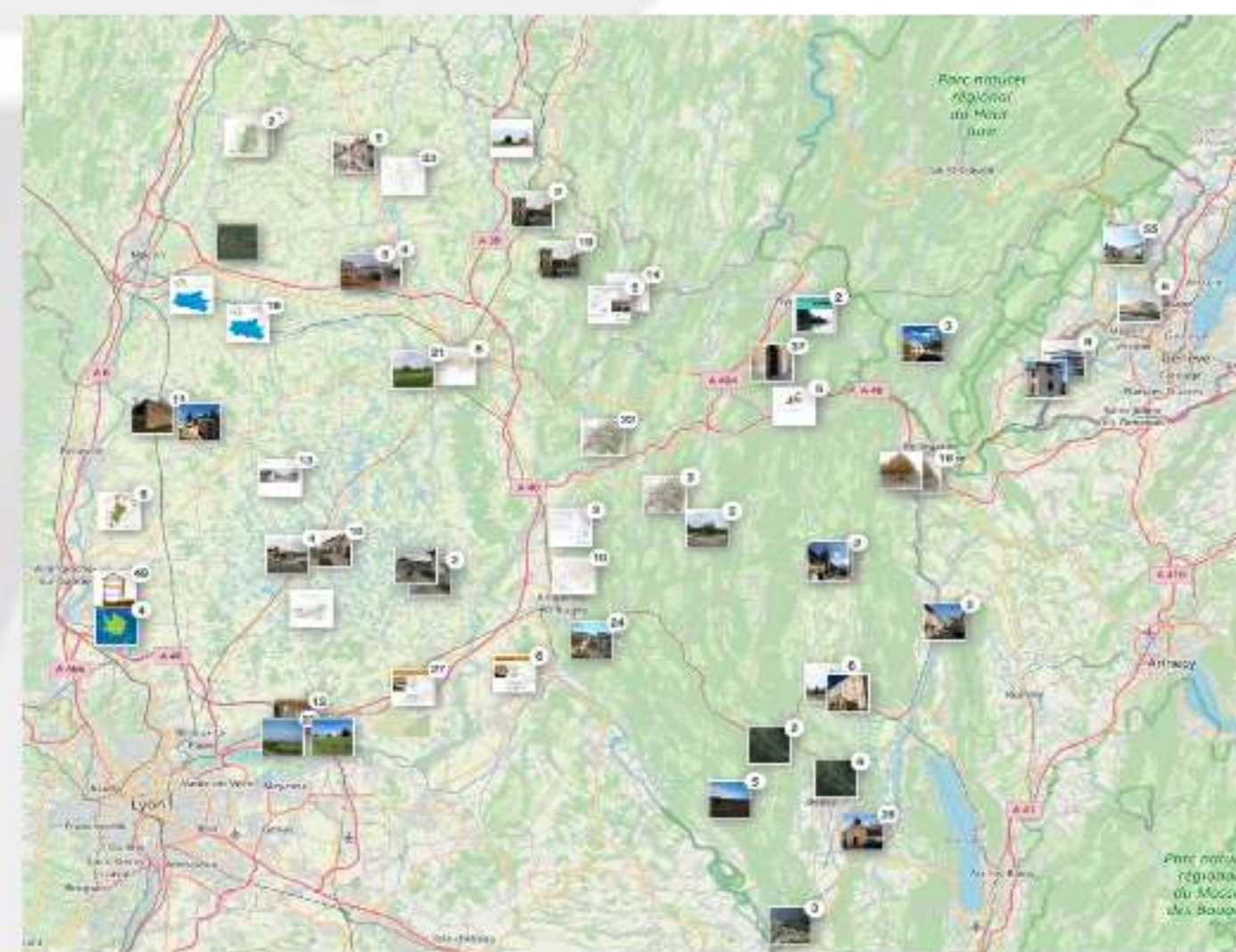
En 2019

66 communes conseillées par le CAUE

4 demi-journées gratuites par an pour les communes adhérentes

10 centimes par habitant : c'est le montant de l'adhésion au CAUE (réduit de moitié si l'intercommunalité est adhérente)

Les conseils du CAUE aux collectivités en 2019



Secteur Ouest

AMBERIEUX EN DOMBES

> Mise en valeur de la petite tour carrée de l'ancien château

BELIGNEUX

> Avis sur le programme de travaux de l'église

BIRIEUX

> Evolution du cœur de village

BOULIGNEUX

> Entrées de village

BRESSOLLES

> Aménagement de la cour d'école

CHALAMONT

> Jury de concours du groupe scolaire

CRANS

> Mise en valeur du lavoir et de ses abords

DOMPIERRE SUR CHALARONNE

> Avis sur le programme de l'église

FAREINS

> Château Bouchet - Remplacement des menuiseries

GENOUILLEUX

> Mise en valeur d'un ancien lavoir

LA CHAPELLE DU CHATELARD

> Concertation des habitants pour l'aménagement de la Chapelle de Beaumont

LURCY

> Reconversion d'un corps de ferme

MESSIMY

> Aménagement d'un îlot communal

MEZERIAT

> Jury de concours pour la construction d'une école

MIRIBEL

> Permanences UDAP - CAUE
> Commission locale du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

MOGNENEINS

> Appel à Projets pour la reconversion de la maison éclusière

MONTMELE SUR SAONE

> Suivi ponctuel des projets

PERREX

> Mise en valeur du pigeonnier du château

SAINT DIDIER DE FORMANS

> Mise en valeur de l'ancienne chapelle seigneuriale des Hubert de Saint Didier

SAINT MAURICE DE BEYNOST

> Revalorisation de la cité Toray

TRAMOYES

> Aménagement d'un îlot en centre bourg
> Ateliers participatifs pour l'embellissement et l'aménagement de la commune
> Plan de fleurissement

TREVOUX

> Recommandations et charte façades sur le centre ancien
> Permanences ABF/CAUE/Commune

VILLARS LES DOMBES

> Entrées de ville



Crans

TOUR
D'HORIZON
2019

Valorisation de la cité Toray

Saint-Maurice-de-Beynost

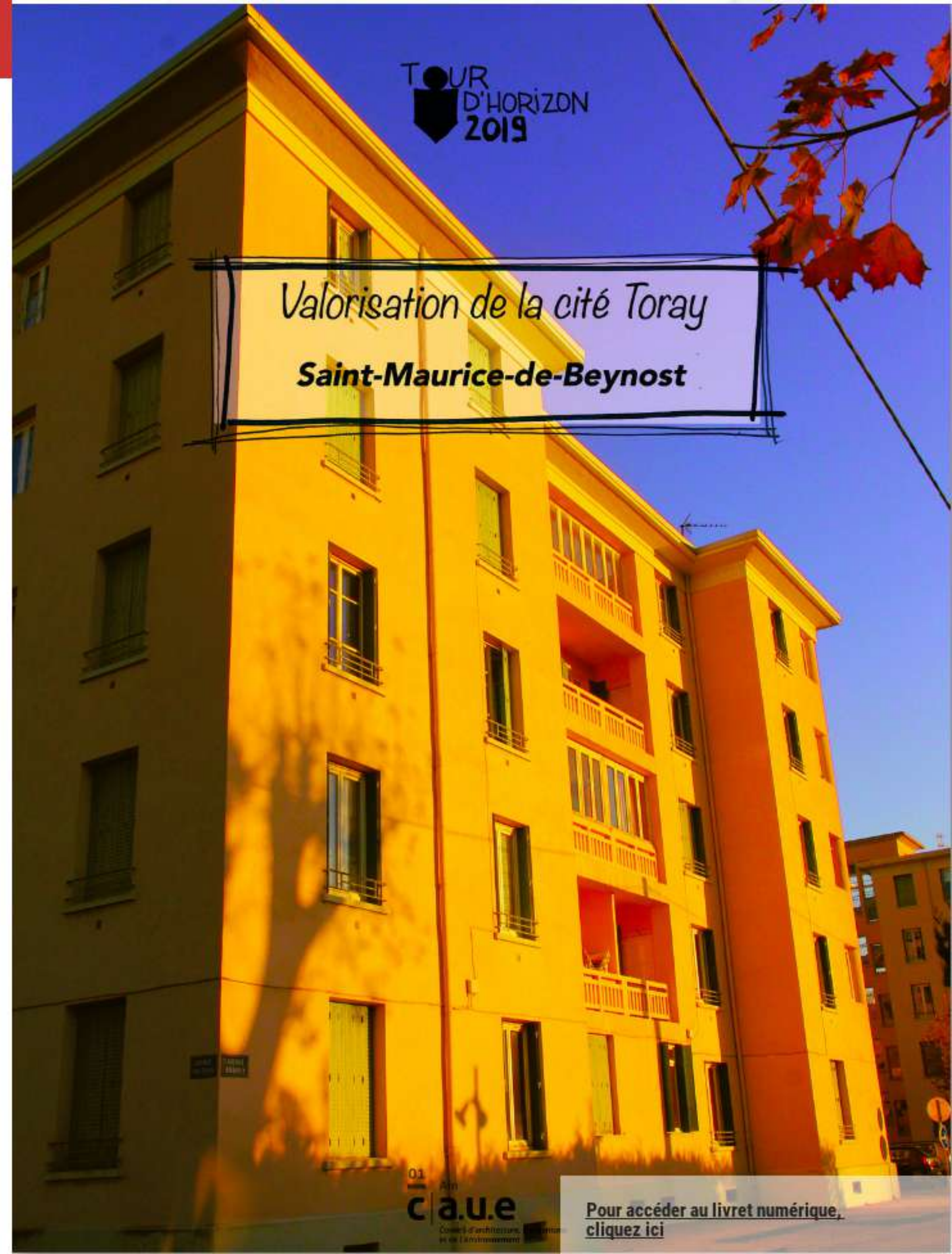


Photo de droite : Habitat collectif de la Cité Toray, construit par Maurice Cuzin

01
caue
Caisse d'architectures
et de l'environnement

Pour accéder au livret numérique,
cliquez ici

Secteur Centre

AMBÉRIEU EN BUGEY

- > Pour un Règlement Local de publicité patrimonial, paysager et urbain
- > Accompagnement des autorisations de construire
- > Action cœur de ville - un guide d'aménagement des espaces urbains

AMBRONAY

- > Petite Cité de Caractère
- > Requalification du secteur Sud de l'Abbaye en centre-bourg
- > Préfiguration d'un Site Patrimonial Remarquable

BEREYZIAT

- > Prospective d'aménagement

BRESSE VALLONS

- > Extension de la laiterie coopérative d'Etrez
- > Participation à la définition d'un tiers-lieu

CERDON

- > Embellir ensemble Cerdon - démarche participative
- > Mise en valeur de la Cuivrerie - Aménagement des espaces publics et cheminements

COLIGNY

- > Recommandations sur la couverture de la Poste

DOUVRES

- > Programme autour d'un pigeonnier

DRUILLAT

- > Sanitaires handicapés pour l'école

JOURNANS

- > Theâtre de la Reyssouze

MANTENAY MONTLIN

- > Traversée du cœur de village

MARBOZ

- > Conseils couleurs façades Mairie

MONTRACOL

- > Création d'une voie douce

NIVIGNE ET SURAN

- > Ancienne cure de Germagnat

PEROUGES

- > Salle activité scolaire

POLLIAT

- > Réflexion sur la salle des fêtes et la mairie

REVONNAS

- > Aménagement d'une zone à urbaniser

SAINT DENIS EN BUGEY

- > Mise en valeur des peintures murales du chevet de l'église

SAINT DIDIER D'AUSSIAT

- > Pour un renouveau du cœur de village

SAINT ELOI

- > Extension des abords du cimetière

SAINT JULIEN SUR REYSSOUZE

- > Equipements scolaires

SAINT RAMBERT EN BUGEY

- > Cheminements doux traversant le bourg et longeant l'Albarine

SAINT REMY

- > Recommandations architecturales et chromatiques

SAINT SORLIN EN BUGEY

- > Montée de l'église

SAINT TRIVIER DE COURTES

- > Prospectives pour une "Petite cité de Caractère"
- > Devenir d'une ancienne maison de ville et ses corps de ferme

SIMANDRE SUR SURAN

- > Actualisation de la charte chromatique

VAL REVERMONT

- > Prospective 2040
- > Aménagement du cœur de Pressiat
- > Accompagnement des autorisations de construire



Saint Sorlin en Bugéy

TOUR
D'HORIZON
2019

*Faire rayonner la cuivrerie
Une commune au riche patrimoine*

Cerdon

Secteur Est

CHALLEX

> Rénovation de l'ancienne poste

CONTREVOZ

> Traversée du village

FERNEY-VOLTAIRE

> Accompagnement des autorisations de construire

FLAXIEU

> Mise en valeur de l'oratoire de la Sainte Fontaine

GRILLY

> Accompagnement des autorisations de construire

HAUT VALROMEY

> Mise en valeur de l'église d'Hotonnes et de ses abords

MONTREAL LA CLUSE

> Aménagement du secteur de la rue Lieutenant Roland et ses abords

NANTUA

> Conseil des particuliers en ZPPAUP

NANTUA - MONTREAL LA CLUSE

> Concours de maîtrise d'oeuvre en vue de la construction du centre d'incendie et de secours

ORNEX

> Conseil ponctuel sur le quartier Charbonnière

OYONNAX

> Cœur de ville

PARVES ET NATTAGES

> Rénovation de l'ancienne poste

PREVESSIN-MOENS

> Accompagnement des autorisations de construire

ROSSILLON

> Conseils sur la mise en valeur de l'église de Rossillon et de la chapelle d'Egieu

SAINT GERMAIN DE JOUX

> Reconversion de l'ancienne poste

TALISSIEU

> Accompagnement des autorisations de construire

VILLES

> Aménagement de la place du monument aux Morts



Flaxieu

TOUR
D'HORIZON
2019

La promenade du lac
Montréal-la-Cluse



caue

Pour accéder au livret numérique,
cliquez ici

Le CAUE accompagne les intercommunalités dans tout projet d'intérêt communautaire (PLUi, PLH, commerces, patrimoine et tourisme) et pour une assistance auprès des services en charge des autorisations de construire.

LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURG EN BRESSE

> Conseil et accompagnement des communes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

> Accompagnement du service instructeur

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

> Commission départementale d'aménagement cinématographique - création de salles de cinéma à Ferney-Voltaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE ET SAONE

> Plan Climat Air-Energie Territorial

> Vacances des logements

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DOMBES SAONE VALLÉE

> Plan Climat Air-Energie Territorial

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY SUD

> Accompagnement pour une étude patrimoniale et des outils de valorisation du territoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA COTIERE À MONTLUEL

> Mise en place de permanences pour les particuliers

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

> Mise en place de commissions service ADS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE

> Plan Climat Air-Energie Territorial

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

> Mise en place de permanences pour les particuliers

> Plan Local de l'habitat

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DE CERDON

> Mise en valeur de la Cuivrierie - Aménagement des espaces publics et cheminements

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

> Plan Climat Air-Energie Territorial

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

> Comité de gestion du lac de Nantua
> Aménager les rives privées du lac de Nantua - Guide

> Jury de concours pour un pôle entrepreneurial

> Participation au COPIL opération façades
> Participation à des ateliers pour le projet de mise en place d'une Maison de l'habitat Haut Buguey



Belley

AUTRES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SCOT BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

> Actions pour la qualité du cadre de vie

SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL DE SAÔNE

> Atelier SCoT

En 2019

7 communautés de communes adhérentes

8 demi-journées gratuites par an pour les intercommunalités adhérentes

10 centimes par habitant : c'est le montant de l'adhésion au CAUE



Atelier BUCOPA

A photograph of a modern residential building. The house features a prominent stone chimney on the left side. The main structure has large glass windows and doors, reflecting the surrounding greenery. In the foreground, there is a wooden deck and a low stone wall with a planter box containing green shrubs. The sky is blue with light clouds.

CONSEILLER
LES PARTICULIERS

Pour qui ?

Pour les propriétaires qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter leur habitation, les architectes-conseillers du CAUE de l'Ain apportent leur aide.

Quand ?

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, le candidat à la construction peut bénéficier gratuitement d'un conseil sur rendez-vous (pris par téléphone ou prochainement sur internet).

Comment ?

La rencontre se déroule sur le lieu du projet, ou de manière virtuelle, sous la forme d'un dialogue constructif où les meilleures solutions sont recherchées avec la finalité d'une meilleure qualité de conception et une meilleure intégration au paysage. Les conseils sont dégagés de toute mission de maîtrise d'oeuvre.

Un compte-rendu, reprenant les orientations envisagées, est adressé à l'intéressé, à la mairie ou au service concerné.

Pour quoi ?

Les conseils peuvent viser un projet de construction de maison individuelle ou de logements collectifs, la rénovation d'une ancienne ferme, et bien d'autres projets comme la reconversion d'une grange ou d'un hangar, une extension, une véranda, un garage, une façade (menuiseries, volets, ouvertures, couleur, choix de tuiles),...

Les architectes-conseillers interviennent également pour des conseils qui concernent des hébergements de loisirs (gîte, HLL), des bâtiments agricoles, industriels et commerciaux.

Ils aident les personnes qui les sollicitent, à comprendre les articles d'un Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement ou les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Ils ont également un rôle de relais vers les professionnels (maître d'oeuvre, artisan) et d'autres organismes partenaires.

Pour consulter la Foire aux questions :

<http://carnets.s-pass.org/web/app.php/public/#visualisateur/2111>

EN 2019

.....
283 conseils aux particuliers donnés

114 communes où le CAUE a donné des conseils aux particuliers



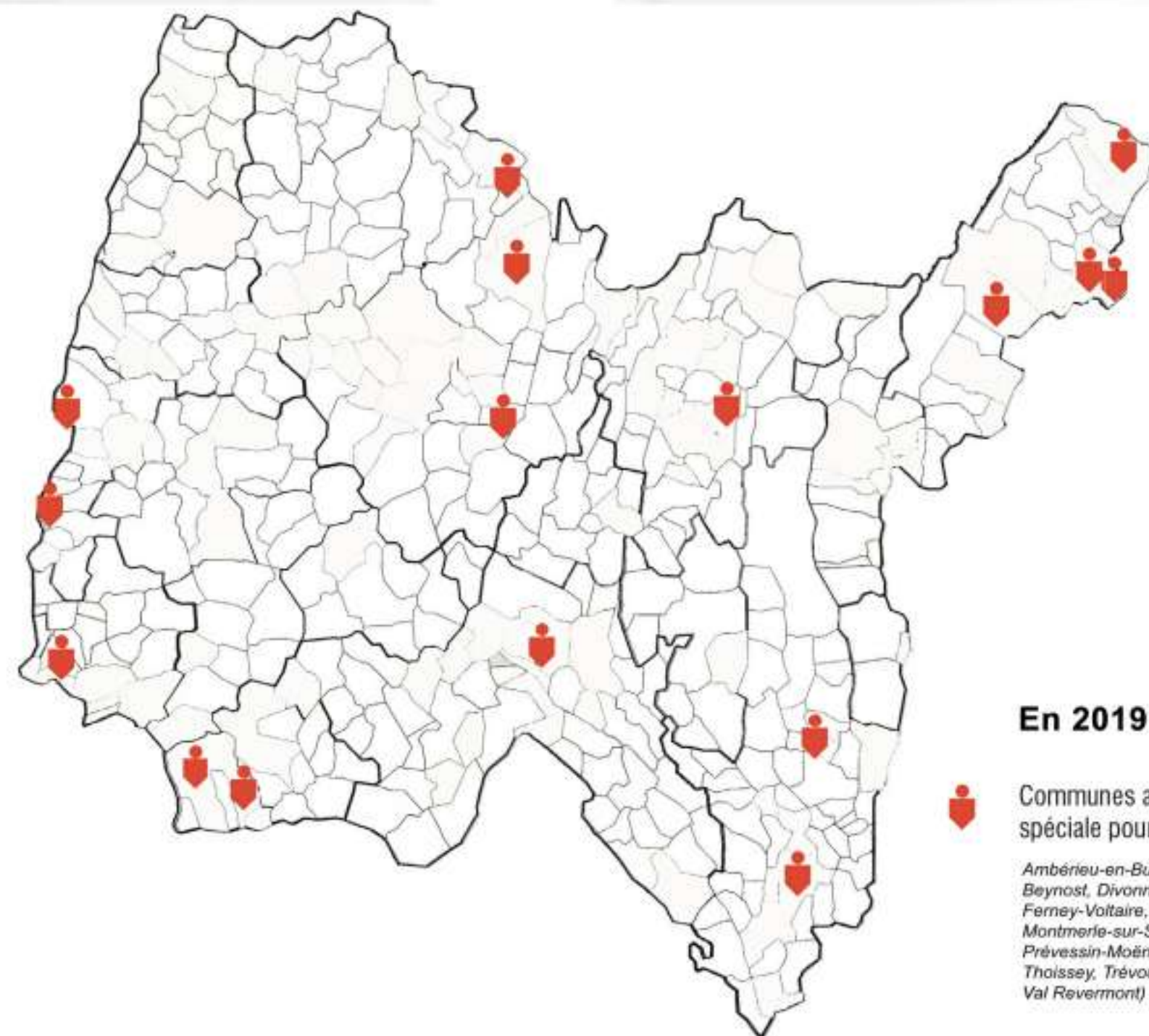
La F.A.Q.
 Foire aux questions du CAUE de l'Ain
 ... SUR LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les conventions spéciales


Pour les collectivités qui souhaitent des recommandations systématiques pour leurs administrés, dans certaines zones protégées ou selon des objectifs spécifiques, pour les opérations façades avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales, le CAUE propose une convention spéciale.

Le conseil dans le cadre de l'intercommunalité

Des intercommunalités adhérentes ont également fait appel au service du CAUE pour des conseils pour des particuliers de leur territoire, au travers de permanences.



En 2019

 Communes avec convention spéciale pour les particuliers

Ambérieu-en-Bugey, Belley, Beynost, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Journans, Miribel, Montmerle-sur-Saône, Nantua, Prévessin-Moëns, Talissieu, Thoiry, Thoissey, Trévoux, Salavre, Val Revermont)

Cuivrie de Cerdon

Le Conseil départemental a fait l'acquisition en 2018 de la cuivrie de Cerdon, bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques et fermé depuis sept ans. Ce bâtiment constitue un élément d'attractivité fort du Pays de Cerdon, aux côtés des Soieries Bonnet et de l'activité viticole.

Il a sollicité le CAUE de l'Ain afin de l'accompagner, ainsi que la commune de Cerdon et la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, autour de l'ambitieux projet de la cuivrie, de son accessibilité et visibilité.

- Comment accéder au site de la cuivrie : par où arrive-t-on ? Où se garent les bus, les voitures ? Comment y accéder à pied, à vélo ? Comment relier le centre village et le site de la cuivrie ? Quelle offre de stationnements ? et de cheminements ?

- Comment valoriser l'offre patrimoniale à Cerdon : la cuivrie, le vignoble, le village aux 20 fontaines, les grottes, le belvédère... Quelle image ?

- Comment mettre en réseau, en résonance différents sites emblématiques du secteur : la cuivrie, les grottes de Cerdon, l'île Chambod, les soieries Bonnet, le village de Mérignat, les chemins de Grande Randonnée (GR), les hébergements touristiques, les restaurants...

Le CAUE a proposé d'accompagner les élus de la commune, de la Communauté de Communes et les services du Département de l'Ain, dans leur projet, au travers d'une réflexion partagée impliquant différents acteurs du territoire (élus, UDAP, Aintourisme, musée... mais aussi habitants, viticulteurs, commerçants...), en fonction des thèmes abordés.



Avis bâtiments industriels

Des conseils ont été donnés par le CAUE pour des constructions ou extensions de bâtiments industriels, à la demande du Conseil Départemental, dans le cadre d'attribution de subventions.

Afin que le conseil soit le plus constructif possible, le Département de l'Ain et le CAUE se sont concertés en 2019 pour organiser les rencontres le plus en amont possible avec les porteurs de projets.

Le CAUE propose également un accompagnement plus élargi, avec, entre autres, une première consultation de l'architecte conseiller aux prémices de l'élaboration du plan d'ensemble des zones d'activités.



Commissions tourisme

Le CAUE est invité à participer aux commissions Tourisme au sein du conseil départemental, pour donner son avis sur des hébergements de plein air.

Participation aux jury

Jury pour la restructuration /extension du collège les Côtes à Péronnas.



LE CAUE ET
L'ETAT

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT (DDT)

Rénovation énergétique des bâtiments

La Direction Départementale des Territoires de l'Ain engage la rédaction de fiches conseils pour la rénovation énergétique des logements existants. A destination des pétitionnaires, ces fiches sont réalisées par typologie de logements : habitat traditionnel en pierre, pisé ou pans de bois, ou habitat plus récent, des années 60 à nos jours. Le CAUE de l'Ain collabore, aux côtés de la DDT et de l'ALEC, à la réalisation de ces fiches.

En quelques pages il s'agit de permettre au pétitionnaire d'identifier les caractéristiques architecturales de son logement, de comprendre l'intérêt d'une rénovation énergétique globale et d'avoir une liste d'interlocuteurs adaptés pour répondre à ses questions.



Réseau Ain Attitud

Le réseau AIN ATTITUD vise à créer des liens entre les personnes compétentes dans le domaine de l'aménagement, promouvoir la transversalité pour l'aménagement des territoires à l'égard des concitoyens, émettre des retours d'expérience et donner des pistes de travail pour les élus.

Lors d'une conférence sur le thème "Du bâtiment au quartier : le bourg reconstruit sur le bourg" organisée par la DDT en décembre 2019, le CAUE a présenté des opérations de recyclage de foncier urbain bâti dans l'Ain (à Belleydoux et Nantua) et une reconquête de friche industrielle en centre-bourg (Ceyzériat).



UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

Le CAUE et l'UDAP s'associent pour proposer des permanences communes dans des communes présentant un Site Patrimonial Remarquable, comme à Trévoux ou Miribel.

En appui du service urbanisme, le CAUE et l'UDAP apportent des conseils aux particuliers et/ou professionnels de la construction en amont du dépôt de leur permis de construire.

Le pétitionnaire s'inscrit aux permanences, en passant par la mairie, pour vérifier la compatibilité de son projet avec les règlements d'urbanisme en vigueur ou simplement obtenir un conseil sur la qualité de son projet de construction et/ou d'aménagement.

Ont également été lancés les Sites Patrimoniaux Remarquables à Belley et Ambronay et Miribel.



DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Réseau Paysage

La DREAL Auvergne - Rhone - Alpes a sollicité l'Union Régionale des CAUE pour l'accompagner dans l'élaboration et l'organisation d'une journée de colloque intitulé "le paysage, levier de la transition écologique". Le CAUE de l'Ain, référent en matière de paysage dans le cadre de l'Union Régionale, a participé à de nombreuses réunions de travail avec divers partenaires et a réalisé des éléments de communication pour cette journée.



Assises Pierre Sèche

Le CAUE de l'Ain a participé aux premières assises régionales de la Pierre sèche en Auvergne Rhône Alpes le 7 Mars 2019. Ces assises, organisées par la DREAL, ont été le lieu de dialogue pour les professionnels afin d'établir un état des connaissances et partager des initiatives réussies autour du patrimoine en pierre sèche. Le CAUE du Puy de Dôme est également partenaire de l'opération.



Ateliers sur la densification pavillonnaire

Le CAUE a co-animé des ateliers sur les outils de la densification pavillonnaire au cours d'un séminaire "Un bien commun stratégique pour l'avenir de notre territoire" organisé par les services de l'État à la Préfecture de région AURA.

L'objectif de ce séminaire était d'échanger et de réfléchir pour concilier le développement du territoire et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les différents ateliers qui ont eu lieu devaient permettre d'envisager les premières pistes vers le zéro artificialisation nette, pour lutter contre l'artificialisation des sols.



AUTRES
PARTENARIATS



INTERREG FRANCE-SUISSE

Projet DEVCOOP : Développer les coopératives d'habitat dans le grand Genève

"Le projet DevCoop porte sur une recherche-action visant à promouvoir le développement du modèle de l'habitat coopératif dans le Grand Genève, en créant une plateforme d'échange, de capitalisation des expériences et d'apprentissage mutuel Suisse-France à partir des instruments d'aménagement du territoire et du logement dont dispose chacun, et en impulsant une dynamique transfrontalière opérationnelle qui contribue à l'essor d'une nouvelle filière de l'économie sociale et solidaire".

Le CAUE de l'Ain est un des acteurs de ce projet au côté également du CAUE de Haute-Savoie et de nombreux autres partenaires tels que EPF 74, le cabinet Urbanité(s), la CCGF, l'USMB, l'atelier Dejong architectes, mais aussi l'université de Genève, les cantons de Genève et de Vaud, L'HEPIA, le FPLC...

- Dans ce cadre, le CAUE de l'Ain a :
- réalisé un journal «Echo du CAUE 01 » sur l'habitat participatif et coopératif,
 - organisé une table ronde lors des 14èmes rencontres de l'Ainterpros sur le thème de l'habitat participatif et coopératif dans le cadre du Salon de l'habitat (le lundi 7 octobre 2019),
 - participé à une formation sur site organisée par le CAUE 74 (du 10 au 12 octobre 2019) qui a permis de visiter différentes coopératives à Zurich, Tübingen, Lustnau, Derendingen, Strasbourg et Bâle,
 - mis en place un partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Gex, la SPL et le cabinet CAHP, afin de faire émerger un groupe de coopérateurs sur la commune de Ferney-Voltaire.



PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA

Programme animations 2020

Le CAUE a participé à la programmation des animations du Parc Naturel Régional du Haut Jura pour l'année 2020.



ASSOCIATION DE ARCHITECTES DE L'AIN

Maisons d'architectes dans l'Ain

Le CAUE de l'Ain et l'Association des Architectes de l'Ain ont décidé de réaliser un observatoire des maisons d'architecte dans l'Ain, afin de pouvoir présenter les spécificités des maisons d'architecte.



AINterpros DU BATIMENT DURABLE

Le CAUE participe à l'animation d'un réseau d'acteurs des professionnels du bâtiment, initié par la DDT, avec d'autres partenaires comme ALEC 01, le Conseil Départemental, la CCI, la Fédération du BTP...

En 2019, quatre rencontres ont été organisées.

Rencontre du 10 Avril 2019 à Briord

Visite du collège de Briord et plus particulièrement de son système de chauffage par géothermie, avec table-ronde sur cette thématique à la suite.

Rencontre du 2 Juillet 2019 à Bourg-en-Bresse

Le Palais de Justice de Bourg-en-Bresse a accueilli la 12ème rencontre des Ainterpros sur le thème de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments avec un soucis de confort des usagers.

Une visite a précédé les présentations et échanges.

Rencontre du 16 septembre à Labalme

"Le bois local dans la construction : quelles opportunités pour le développement économique de la filière bois ?" Ce thème a été largement abordé avec les professionnels après la visite du chantier de l'école, salle polyvalente et bibliothèque à Labalme, bâtiment visant le label BEPOS.

Table-ronde sur l'habitat participatif et coopératif

7 Octobre 2019 au Salon de l'Habitat de Bourg-en-Bresse

L'intervention du président de la CODHA a permis de mettre en lumière les raisons du succès de ce type d'habitat en Suisse, où la culture et la réglementation en matière de construction de logements sont bien différentes des nôtres. Des architectes et des membres d'un groupe d'habitants dans l'Ain ont présenté leur projet.

Le CAUE a été en charge du pilotage et de l'organisation de cette rencontre et a édité à cette occasion un numéro du journal l'écho du CAUE 01, entièrement dédié à cette thématique.

Chaque rencontre est l'occasion de réunir une cinquantaine d'intervenants du secteur du bâtiment.

PATRIMOINE DES PAYS DE L'AIN

Formation des guides

Dans le cadre de la formation "accueillir les visiteurs" organisée par Patrimoine des Pays de l'Ain pour permettre aux guides de valider leurs acquis, le CAUE de l'Ain a fait une intervention sur site à Journans sur l'architecture vigneronne et le développement du village.

FIBOIS 01

Le CAUE de l'Ain participe régulièrement à des visites et rencontres organisées par la Filière bois de l'Ain et aux conseils d'administration de FIBOIS 01.



Retrouvez plus d'infos sur le portail de l'AINterpros : www.ainterpros.com



FORMER, INFORMER ET
SENSIBILISER



LES FORMATIONS DU CAUE

Le CAUE dispose de droit de l'agrément de formation des élus mentionné dans le code général des collectivités. Depuis 2018, le CAUE est désormais reconnu organisme de formation validé par Datadock, ce qui fait que nos formations sont finançables et référençables par un OPCA.

En 2019, 2 cycles de formation de deux jours ont été organisés

"Patrimoine architectural - Connaitre et agir sur le patrimoine" - 12 Février et 12 Mars 2019

Objectif : connaître les dispositifs réglementaires et les solutions techniques et opérationnelles mais aussi de disposer des outils pour appréhender le patrimoine dans toutes ses dimensions. La première journée a été consacré à l'apport d'informations théoriques et juridiques ;

La seconde journée pratique a eu lieu à Trévoux. Après des interventions relatives aux différents matériaux qui composent le patrimoine, sur l'architecture du XXème, les stagiaires ont découverts les enjeux et l'évolution du Site Patrimonial Remarquable de Trévoux.

Un travail de terrain par groupes a permis aux participants de confronter les méthodes de travail et de participation.

"Le Permis d'Aménager" - 9 Avril et 14 Mai 2019

Objectif : Cette formation sur deux jours avait pour objectif de proposer de doter les concepteurs et décideurs des outils juridiques et opérationnels élémentaires qui leur permettront de répondre avec pertinence aux projets de permis d'aménager.

La première journée consacrée aux apports théoriques et juridiques, a abordé les champs d'applications, le lotissement, le foncier et la densification, enjeux de l'aménagement du territoire...

La seconde journée s'est déroulée au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) à Saint Vulbas. Avec l'intervention des professionnels (architecte, urbaniste, paysagiste), les stagiaires ont pu, au travers de jeux de rôles, se mettre tour à tour dans la peau d'élus et de concepteurs, pour réfléchir sur une zone à urbaniser susceptible de faire l'objet d'un permis d'aménager.

Tous ont bien constaté le rôle et l'influence des concepteurs auprès des élus en matière d'innovations urbaines, architecturales et paysagères dans la lutte contre l'étalement urbain.

FORMATIONS 2019

8 journées organisées en 2019

6 géomètres experts ont participé à la formation Permis d'Aménager

5 élus ont participé à la formation Patrimoine



« Travailler en réseau avec S-PASS Territoires »

30-31 janvier 2019 à Clermont-Ferrand

11-12 mars 2019 à La Réunion

Le CAUE de l'Ain est adhérent depuis 2015 à S-Pass Territoires, la plateforme collaborative et participative du cadre de vie. S-PASS Territoires prend la forme d'une suite d'applications, de bases de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion de projets.

Depuis décembre 2018, le CAUE de l'Ain organise les formations de cet outil, en collaboration avec le CAUE du Nord, pour les personnes utilisant la plateforme au sein d'un CAUE.

En 2019, les deux CAUE ont assuré une formation sur site à Clermont Ferrand. Pour la seconde à la Réunion, c'est le CAUE de Nord qui s'est déplacé sur site.

Le CAUE de l'Ain participe à l'élaboration des supports pédagogiques au côté du CAUE du Nord mais gère entièrement la partie administrative des formations S-Pass.

Ces formations visent à faire monter en compétence les CAUE, leurs partenaires et leurs publics pour favoriser le travail en réseau et aider au déploiement de la plateforme dans les territoires.

Un portail web a été mis en place pour accéder à l'ensemble des informations sur nos formations : www.caue01-formation.org

FORMATION S-PASS

24 stagiaires

14 heures de formation sur deux jours



JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Pour les Journées nationales de l'architecture 2019, le CAUE s'est associé à l'Office du Tourisme de Bourg, pour proposer une nouvelle édition du Parcours d'architecture XX^e sur Bourg-en-Bresse « Du Faubourg aux terrasses de Brou ». Les participants ont pu découvrir une page d'histoire passionnante des anciens îlots moyenâgeux à la ZAC de la Croix Blanche, en passant par la Médiathèque.

Un deuxième parcours sur Bourg-en-Bresse « De la gare à la Poste » a eu lieu, en partenariat avec l'Association des Architectes de l'Ain.



EDUCATION NATIONALE

Parcours pédagogique autour du musée de Lochieu "Du paysage au patrimoine, découvrir et explorer son pays"

Afin de faire découvrir les paysages et le patrimoine des pays de l'Ain, le CAUE de l'Ain s'est associé à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et la Direction des musées départementaux pour mettre en place un projet destiné aux élèves et enseignants des cycles 1, 2 et 3.

La démarche consiste à coupler la visite d'un musée avec un itinéraire d'observation du paysage et de l'architecture. Le musée du Bugey-Valromey, à Lochieu, est le premier du département à bénéficier de cette expérience. Ainsi, un carnet de découverte réalisé par le CAUE, offrira aux enseignants un support pédagogique adapté aux trois premiers cycles et permettant d'initier les élèves avant, pendant et après la visite sur les questions d'architecture et de paysage.



Habiter en 2050 à Pont d'Ain

Trois classes de 6^{ème} du collège de Pont d'Ain ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure pour éclairer le chapitre de géographie : habiter en 2050. L'équipe du CAUE a élaboré, avec les enseignants, un travail d'arpentage, de recherche et de projet pour imaginer le quartier du collège en 2050.

ENSAL : lecture de paysage

Le CAUE de l'Ain a partagé sa connaissance du terrain avec les étudiants de 3^{ème} année de l'école d'architecture de Lyon.

Dans le cadre de leur atelier de projet urbain intitulé "d'un archipel de villes à la ville-archipel : vers une écologie urbaine", ces étudiants ont arpenté puis imaginé comment habiter, demain, la côte de l'Ain et du Rhône.

Le CAUE a proposé une lecture de paysage aux étudiants sur le terrain, en compagnie du chargé de mission du SCoT BUCOPA.

Accueil de stagiaires

Des stagiaires sont également régulièrement accueillis au sein de l'équipe du CAUE.

PREAC (Pôles de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle)

Dans le cadre des PREAC, mis en place par la DRAC de Lyon, des Résonnances, formations à destinations des enseignants de collèges et lycées sont organisées.

Cette année, les Résonnances portaient sur le renouvellement urbain et Oyonnax a été choisi pour organiser cette formation. En effet, la ville s'est fortement développée dans les années 60-70 avec l'essor de l'industrie du plastique, et a construit de grands ensembles qui aujourd'hui sont remis en question du point de vue des pratiques et du vivre en ville.

Pendant la journée de formation, le CAUE de l'Ain est intervenu pour faire une lecture de paysage puis une balade urbaine traitant de différentes formes urbaines des années 1930 aux années 1970. Pour accompagner son intervention, le CAUE a réalisé un livret pédagogique à destination des enseignants.



CONFERENCE CULTURELLE À OYONNAX

Le CAUE est intervenu au centre Culturel Aragon à Oyonnax, à l'occasion des conférences culturelles.

La conférence a été complétée par l'exposition réalisée par l'URCAUE Auvergne Rhône-Alpes "Archi 20-21 : intervenir sur l'architecture du XX^e."



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées du patrimoine, le CAUE de l'Ain est intervenu à l'église Saint-Pierre Chanel à Bourg-en-Bresse pour évoquer l'architecture moderne et Pierre Pinsard. Une trentaine de personnes ont participé.

LES STAGIAIRES EN 2019

3 étudiants en architecture des écoles de Lyon, Toulouse et Saint-Etienne

VISITE CHANTIER "ILOT BOUVARD" A CEYZÉRIAT

Le CAUE a organisé une visite du chantier de l'îlot Bouvard sur le site de l'ancienne biscuiterie, élément patrimonial de la commune. Cette opération en cœur de bourg, intègre brasserie, bibliothèque, logements et espaces publics sur deux hectares.

La visite s'est déroulée en présence du maire de la commune, de la SEMCODA et de l'équipe de maîtres d'oeuvre.



EXPOSITIONS

Dans le cadre de son action de diffusion d'une connaissance de l'architecture auprès du public, le CAUE a réalisé deux expositions en 2019.

"BÂTIR BOURG 1945-1985. Marc DOSSE Pierre DOSSE" présentée du 7 Juillet au 17 Août 2019, à l'Hôtel Marron de Meillonas à Bourg-en-Bresse.

Le CAUE de l'Ain a été à l'initiative d'une exposition et d'un ouvrage sur Marc et Pierre Dosse, deux architectes qui ont construit bon nombre de bâtiments à Bourg-en-Bresse et dans l'Ain. L'exposition « Bâtir Bourg 1945 - 1985 Marc Dosse - Pierre Dosse » présente la conception et la construction de quelques-uns des édifices majeurs de Bourg-en-Bresse, réunis selon les thèmes phares de l'après-guerre et des Trentes Glorieuses et de la société de loisirs : les écoles, les édifices administratifs, les immeubles de logements, les équipements sportifs et de loisirs, les maisons individuelles.

"PIERRE PINSARD Architectures profanes et sacrées"

présentée du 28 Août au 26 septembre 2019, à l'Hôtel Marron de Meillonas à Bourg-en-Bresse

Le CAUE a également été à l'initiative d'une exposition et d'un ouvrage sur l'architecture de Pierre Pinsard, en partenariat avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Pierre PINSARD est un architecte considéré comme l'un des plus importants contributeurs au renouveau de l'Art sacré après la Seconde Guerre mondiale. Il a contribué au renouvellement de l'art de bâtir des églises sur l'ensemble du territoire national.

L'exposition a permis de faire découvrir la vie et l'œuvre de Pierre Pinsard, avec entre autres des réalisations exemplaires de son talent dans l'Ain :

- l'église Notre Dame de la Route Blanche à Segny
- La Basilique souterraine d'Ars sur Formans
- L'église Saint Pierre Chanel à Bourg-en-bresse
- L'église Saint-Luc à Oyonnax

PARCOURS D'ARCHITECTURE XX^e DANS L'AIN –

Pierre Pinsard

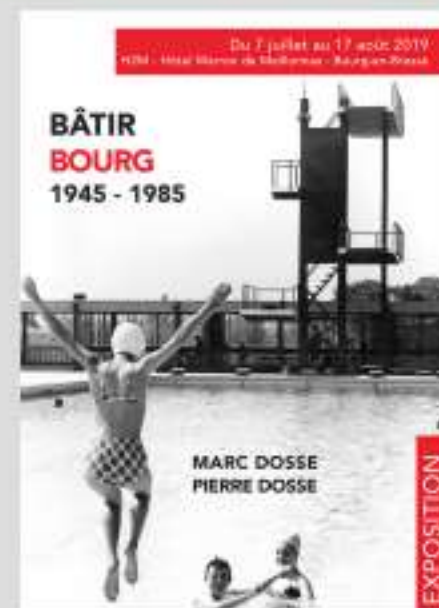
Le CAUE a proposé un parcours d'architecture XX^e autour des 4 églises construites par Pierre PINSARD dans le département à Bourg en Bresse (église Saint Pierre Chanel), Ars sur Formans, Oyonnax et Segny le vendredi 13 septembre 2019.

Tout au long de la journée, une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour découvrir la qualité d'une architecture dépouillée et sublime, au travers des réalisations de ce grand architecte du mouvement moderne qui a bâti plus de 40 églises en France.

Les expositions en 2019

61 jours d'exposition

4 églises construites par Pierre Pinsard dans l'Ain



PRÊTS D'EXPOSITION

Le CAUE prête gratuitement dans l'Ain des expositions dont il est auteur ou co-auteur, sur les thèmes de l'architecture, l'urbanisme et le paysage, l'environnement et le cadre de vie en particulier.

L'a DDT a accueilli dans son enceinte à partir de mi-décembre, l'exposition Batir Bourg présentée durant tout l'été à H2m à Bourg en Bresse et qui a connu un vif succès,

Une visite de l'exposition a été proposée sous la conduite de Dominique Amouroux, historien, et Laurent Dosse, architecte et respectivement petit-fils et fils de Marc et Pierre Dosse.

EDITIONS

Deux ouvrages ont complété les expositions sur les architectes PINSARD et DOSSE.

"Marc Dosse - Pierre Dosse. Traversées. Construire dans l'Ain. 1945-1985"

L'ouvrage "Marc Dosse - Pierre Dosse. Traversées. Construire dans l'Ain. 1945-1985" permet de revisiter Bourg en Bresse et l'Ain au travers des oeuvres de ces architectes. Il a été écrit par Dominique Amouroux, historien d'architecture, en coordination avec le CAUE de l'Ain. Il a été publié à l'initiative et avec la participation financière du CAUE.

"Pierre Pinsard architectures profanes et sacrées"

L'ouvrage "Pierre Pinsard architectures profanes et sacrées" fait découvrir les différentes facettes de cet homme venu à l'architecture par la peinture et le graphisme. Il a été écrit par Dominique Amouroux, historien d'architecture, et Franck Delorme, attaché de conservation à la Cité de l'architecture et du patrimoine et historien de l'architecture, en coordination avec le CAUE. Il a été publié à l'initiative et avec la participation financière du CAUE.

Ces deux ouvrages ont été édités par Patrimoine des Pays de l'Ain.

PUBLICATIONS NUMERIQUES

Depuis plusieurs années, le CAUE de l'Ain réalise de nombreuses publications numériques via la plateforme collaborative S-Pass.

JOURNAL L'ECHO DU CAUE

Trois numéros de l'Echo du c.a.u.e. 01 ont été édités en 2019. Le numéro 7 a abordé largement les ateliers participatifs mis en place par le CAUE auprès des collectivités. Le numéro 8, sorti à l'occasion des deux expositions sur Pinsard et Dosse a été consacré entièrement à ces événements. Le dernier numéro de 2019 a porté sur l'habitat participatif et coopératif, thème abordé lors d'une table-ronde organisée dans le cadre des Ainterpros.



echo du c.a.u.e. 01





Le CAUE de l'Ain a participé au 4ème salon des Maires, des Elus locaux et des Décideurs publics de l'Ain, organisé par l'Association des Maires de l'Ain, le 11 octobre 2019, à Ainterexpo de Bourg-en-Bresse.

Un stand commun avec l'ADIA, l'ALEC, le CODAL et SOLIHA a été proposé autour des thèmes d'habitat et d'aménagement du territoire.

Signature d'une convention de partenariat entre le CAUE de l'Ain et l'AMF

Le salon des Maires 2019 a été marqué par la signature d'une convention de partenariat entre le CAUE de l'Ain et l'Association des maires, représentée par son Président Marc Péchoux, également Maire de Trévoux.

L'objectif est de bien définir les rôles de chacun et notamment les domaines d'intervention du CAUE et vise à mettre en œuvre des outils et des moyens communes afin d'aider l'association des maires notamment avec des actions en matière de formation.



"Comme à chaque nouveau mandat, les élus vont arriver avec beaucoup de projets plus ou moins importants en fonction de la taille des communes et des capacités budgétaires. Quand on est un nouvel élu, c'est toujours difficile de savoir comment s'y prendre, et assez vite on est confronté à la réglementation, à toutes les contraintes architecturales et d'urbanisme. A ce moment là, avoir les conseils d'un organisme tel que le CAUE, c'est important pour ses nouveaux élus qui ont très souvent peu d'ingénierie en interne".

"La plupart des élus arrivent avec leur projet mais ne sont pas formés aux questions d'urbanisme et d'architecture. Il y a plusieurs façons de se former. Dans le cadre de la formation continue, les élus se forment assez vite sur les finances et l'urbanisme qui sont les deux gros morceaux qui nous attendent pendant un mandat. Les élus se forment aussi un peu sur le tas, au contact des différents prestataires avec lesquels ils travaillent mais aussi et surtout au contact d'organismes comme le CAUE qui ont toute la compétence dans le domaine de l'urbanisme pour nous aider. Quand on démarre un mandat, hormis quelques élus, la plupart ont suivi les questions d'urbanisme de loin, la seule compétence étant d'avoir déposé un jour ou l'autre un permis de construire ou une autorisation de travaux."

Extrait d'un entretien avec Marc Péchoux, Président de l'AMF et Maire de Trévoux

SITE INTERNET

Le site internet est réalisé grâce à la plateforme collaborative S_Pass Territoires. Il est régulièrement mis à jour.

Il est responsive-design. Que vous soyez sur ordinateur, smartphone ou tablette, vous pouvez rester connecté au site du CAUE de l'Ain.

RESEAUX SOCIAUX

Le CAUE de l'Ain possède une page facebook qui permet d'informer sur l'activité du CAUE (les réunions publiques auxquelles les chargés de missions assistent, les journées d'études que nous organisons, etc.)

Le compte Pinterest sert principalement à apporter des références aux chargés de mission.

Nous avons créé en 2018 un compte Youtube (en remplacement de Vimeo) pour déposer nos vidéos.

LES RELATIONS PRESSES

Le CAUE est régulièrement sollicité par la presse locale pour des articles ou interviews radio, en particulier lors de l'organisation d'événements. De nombreux articles ont été publiés en 2019 en lien avec les expositions présentées.

EN 2019

5460 personnes ont visité le site internet

19 000 pages vues

PAGE FACEBOOK EN 2019

352 abonnés
76 actualités postées



LE CENTRE DE RESSOURCES

Spécialisé dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, le centre de ressources est ouvert, gratuitement, à tous publics (professionnels, enseignants, étudiants, collectivités locales, particuliers, etc.). Il dispose d'un espace de consultation/travail. Les ouvrages sont consultables uniquement sur place. Il a aussi un usage interne.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Il est préférable de prendre rendez-vous pour un meilleur service.

Pour accéder à la Foire aux questions : cliquez [ici](#)

OBSERVATOIRE DES CAUE

L'*Observatoire CAUE* de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage est une base de données régulièrement actualisée, pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur la démarche des acteurs du projet sur une sélection d'opérations. Le CAUE de l'Ain, partenaire de l'Observatoire, réalise régulièrement des fiches sur les équipements de l'Ain.

Pour accéder à l'Observatoire des CAUE :
www.caue-observatoire.fr

PORTAIL RESSOURCES CAUE CENTRE-EST

Le CAUE de l'Ain s'est associé en 2016 aux centres de ressources des CAUE de Bourgogne – Franche-Comté pour proposer à tous les publics un espace d'information mutualisé sur internet, donnant accès à leurs bibliothèques et à une variété de documents : livres, articles de presse, brochures, bulletins, CD_DVD, vidéos, sites web, ... Plus de 3000 documents sont directement téléchargeables à partir du site intitulé « Ressources CAUE Centre-Est » à l'adresse <http://www.ressources-caue.fr>

Chaque CAUE partenaire enrichit le contenu du portail. Une veille documentaire est réalisée sur certains thèmes comme par exemple sur le pisé ou les trames vertes et bleues. Le portail donne accès à toute la palette des ressources mises à disposition par le CAUE.

LE CENTRE DE RESSOURCES

4500 ouvrages disponibles en consultation

20 abonnements de revues



Observatoire
DES CAUE

PHOTO THEQUE

Le CAUE réalise des photos sur le territoire de l'Ain et lors de journées de sensibilisation.

Pour gérer ce fonds photographique, le CAUE utilise le logiciel Ajaris de l'éditeur Orkis. La photothèque présente des thèmes spécifiques comme le patrimoine, la couleur, le paysage, le pisé, etc. Les images en haute résolution sont obtenues sur demande.

Pour accéder à la photothèque :
<http://photos.caue-ain.com:8081/phototheque/>

ARCHIVES DU CAUE DE L'AIN

Depuis sa création en 1979, le CAUE a réalisé de très nombreuses études et constitué une accumulation d'informations sur le territoire départemental. Les documents sont classés et archivés.

Depuis la mise en place du portail « Ressources CAUE Centre-est », en juin 2016, le CAUE indexe les anciennes études qu'il a réalisées. Ces documents ne sont pas en accès libre mais constituent une mémoire pour les communes.

BILAN DU PORTAIL EN 2019

8 fonds documentaires associés

3697 documents téléchargeables

5000 visiteurs en moyenne chaque mois

**L'AIN EN IMAGES**

103 700 photos

La photothèque en 2019 :
645 nouvelles photos

**PANORAMA PRESSE**

Une revue de presse quotidienne est effectuée, portant sur les actions du cadre de vie dans toutes les communes de l'Ain, et intercommunalités, à partir des articles du Progrès et de la Voix de l'Ain.

Les articles de la presse mensuelle sont indexés dans le portail « Ressources Caue Centre-Est ».

ARTICLES DE PRESSE

35 ans d'archives sur les actions du cadre de vie dans les communes

3 000 articles de presse mensuelle disponibles sur le portail ressources centre-est



LA PLATEFORME

Créée en 2011 à l'initiative du CAUE du Nord, S_Pass Territoires permet à chacun d'**observer et de comprendre les territoires** et offre aux acteurs du cadre de vie des outils pour collaborer autour des projets.

La plateforme collaborative et participative est ouverte à l'ensemble des acteurs du cadre de vie : les communes, les intercommunalités (Communautés de Communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines), les CAUE, les associations (cercles historiques, comités de quartiers, associations locales), les partenaires d'ingénierie publique (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, agences d'urbanisme, SIVU, SIVOM, syndicats mixtes, EPIC,...). Elle leur permet d'échanger leurs points de vue, de transmettre leur connaissance à un public, qu'il soit large ou restreint.

Elle prend la forme d'une suite d'outils numériques pour l'interprétation des territoires et la promotion. Elle propose ainsi : un **observatoire**, des **publications numériques**, une **médiathèque**, des **portails web**, l'**actualité**, des **outils cartographiques**. Les données peuvent être produites, mutualisées et partagées.

On y accède après avoir validé la charte d'utilisation et en se connectant, par internet, à son compte personnel, via un login/mot de passe.

Avec la plateforme, il existe différents profils d'utilisateurs (lecteur, contributeur, expert et animateur). Chaque utilisateur accède à des contenus spécifiques selon son profil.

Le projet bénéficie du soutien de l'Europe qui le subventionne à travers son fonds FEDER dédié au soutien d'actions innovantes intégrant les outils de la société de l'information.

Pour plus d'informations : www.s-pass.org (rubrique "découvrir")

LE CAUE DE L'AIN ET S_PASS TERRITOIRES

Le CAUE de l'Ain utilise S_PASS Territoires depuis 2015. 9 portails de travail ont été créés grâce à cette plateforme :

- Site internet du CAUE
- Atlas des paysages de l'Ain
- Formations du CAUE 01
- Arts en Paysages - Balades singulières en Auvergne Rhône-Alpes
- E.S.P.R.I.T. 01 - Espace des Sites Patrimoniaux Remarquables Interactifs des Territoires de l'Ain
- Ainterpros du bâtiment durable
- La Densification douce maîtrisée dans l'Ain
- Belley, site de projet ENSAL
- Nantua, site de projet ENSAL

S_PASS TERRITOIRES

9 portails de travail mis en place par le CAUE

20 partenariats établis à travers les projets



LE CLUB DES SPASSIONNAUTES

Un groupe de travail réunissant les CAUE adhérents à la plateforme S-Pass Territoires, se réunit deux fois par an. Ces rencontres permettent d'échanger sur les pratiques, les contenus et améliorer de façon continue la plateforme.

Le CODOR (Comité d'Orientation et de Gestion) réunit les directeurs et vise à faciliter le déploiement de la plateforme auprès des CAUE, partenaires et des publics.

Le club de spassionnauts se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'évolution de l'outil et faire part de l'avancée des chantiers de travail entrepris.

Le CAUE de l'Ain participe à plusieurs chantiers :
 - Affiner la base mission / Conseil aux particuliers
 - Recherche et valorisation / Mots-clés
 - Observatoire et médiathèque / Nouveaux formulaires de saisie
 - Formation

LE CLUB DES SPASSIONNAUTES

10 CAUE adhérents


2 réunions par an pour les adhérents

20 participants minimum à chaque réunion



CLUB S_PASSIONNAUTES
 TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC S-PASS TERRITOIRES



The background image shows a city street scene. On the left, a large, dark, domed building with a spire is visible. To its right is a multi-story, light-colored building with arched windows. In the foreground, there are modern glass-walled structures, possibly a transit station or a public building. The sky is clear and blue.

LE CAUE AU NIVEAU
REGIONAL ET NATIONAL

PALMARÈS VALEURS D'EXEMPLES

L'Union régionale des CAUE de la Région Auvergne Rhône Alpes a lancé la première édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement intitulé Valeurs d'exemples®.

L'objectif de Valeurs d'exemples est de promouvoir les réalisations en architecture et aménagement de qualité selon différents critères: valeur plastique d'ensemble, insertion dans le site, caractère innovant, qualité d'usage.

Différentes catégories sont représentées dans ce palmarès :

- Réalisation d'urbanisme et/ou de paysage
- Espace public et aménagement paysager
- Construction publique et lieu de travail
- Habitat groupé et collectif
- Habitat individuel

Le CAUE de l'Ain s'est particulièrement mobilisé pour faire valoir des projets du département.

Le centre culturel « La Passerelle » à Trévoux a été primé dans la catégorie "Construction publique, lieu de travail et de service"



RENCONTRE DES ÉQUIPES DES CAUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le CAUE a accueilli dans l'Ain et organisé la rencontre des équipes des CAUE d'Auvergne Rhône-Alpes les 5 et 6 Juin 2019.

La ville de Trévoux a été retenue pour accueillir cette rencontre, et servir de cadre expérimental. Les équipes ont pu aborder leurs métiers sous l'angle de la médiation, expertise, prospective territoriale, innovation et expérimentation, au travers d'ateliers visant à rechercher des solutions d'avenir pour trois bâtiments emblématiques de la ville de Trévoux (parlement de la Dombes, l'usine Vianney, salle des fêtes).



PARCOURS SONORE EN BUS

Dans le cadre d'actions de sensibilisation à la biodiversité, à la nature en ville et à la « Trame verte et bleue », un parcours sonore dans une ligne de bus régulière Anancy/Bellegarde-sur-Valserine, a été initié par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Les participants ont été invités à écouter la nature et les paysages avec leur ouïe pour laisser s'éveiller leurs sens.

Le CAUE de l'Ain a participé à cette action expérimentale.



RESEAU PAYSAGE - JOURNEE REGIONALE DU PAYSAGE

La DREAL Auvergne - Rhone - Alpes a sollicité l'Union Régionale des CAUE pour l'accompagner dans l'élaboration et l'organisation d'une journée de colloque intitulé "le paysage, levier de la transition écologique". Le CAUE de l'Ain, référent en matière de paysage dans le cadre de l'Union Régionale, a participé à de nombreuses réunions de travail avec divers partenaires et a réalisé des éléments de communication pour cette journée.



PARTICIPATION A LA VIE DE LA FEDERATION

Le président et le directeur du CAUE ont participé à différentes réunions pour la Fédération Nationale des CAUE en 2019 : conseils d'administration, assemblée générale.

c|a.u.e
Fédération nationale



LA VIE DE
L'ASSOCIATION

Les architectes-conseillers

Secteur Ouest



Amandine
THIMON-DROSSON

Sylvain
PONS

125 communes

7 ctés de communes

(CC Pays de Bagé et Pont-de-Vaux, CC de la Veyle, CC Val Saône Centre, CC Dombes Saône Vallée, CC de la Dombes, CC Miribel et Plateau, CC de la Côtière à Montluel)

Secteur Centre



Sandrine
HOUDIN

Bruno
SAVI

142 communes,

3 ctés de communes

(Communauté Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, CC Rives de l'Ain- Pays du Cerdon, CC Plaine de l'Ain)

Secteur Est



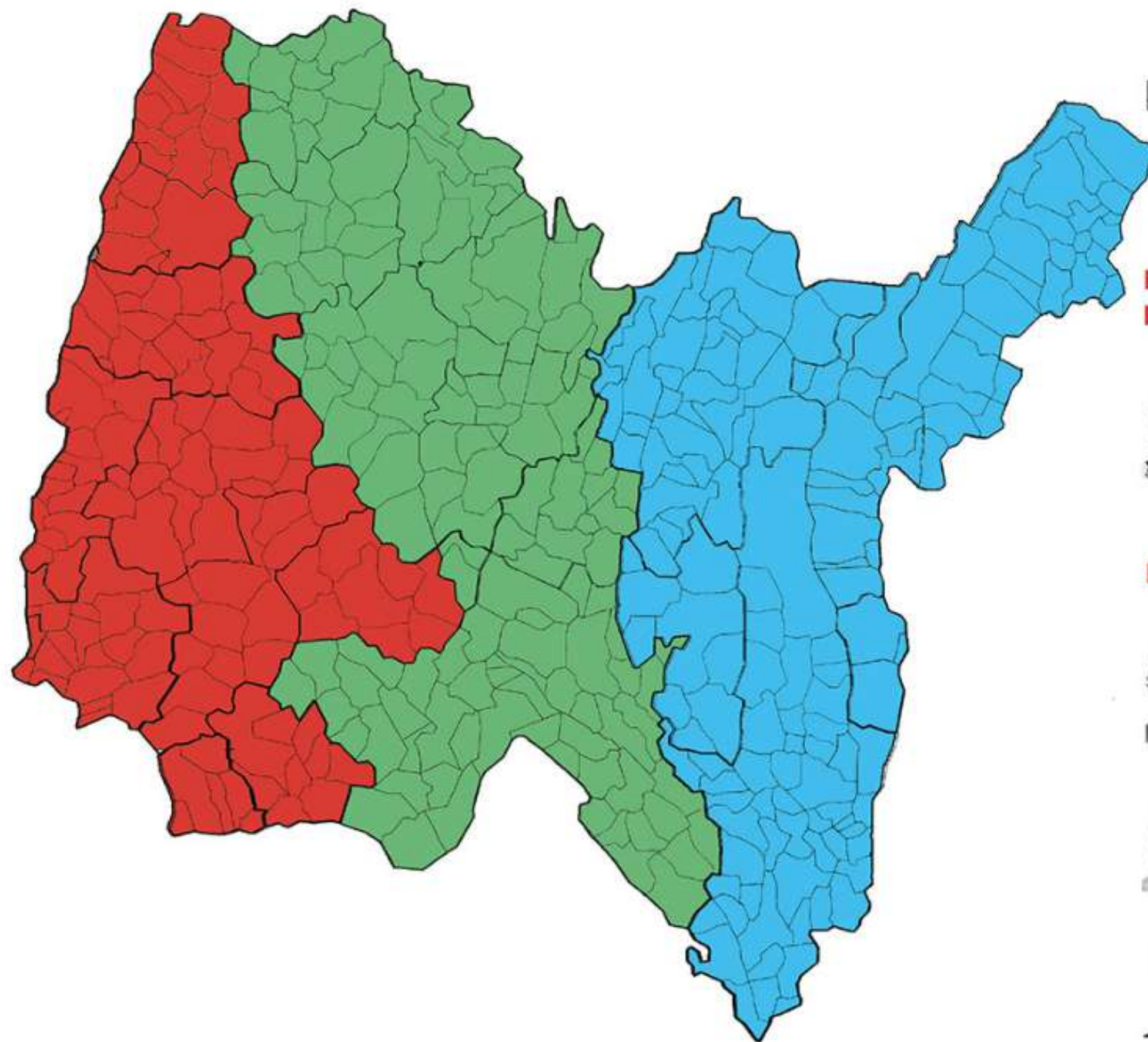
Anne
SELVA

Matthieu
VIGUIÉ

139 communes,

5 ctés de communes

(Haut Bugey Agglomération, CC Pays de Gex, CC du Pays Bellegardien, CC Bugey Sud, CC du Plateau d'Hauteville)



Direction:



Bruno LUGAZ
Architecte-Urbaniste
Directeur du CAUE

En appui technique sur l'ensemble du département



Lorène JOCTEUR
Paysagiste-conseillère

Équipe support



Nathalie GRANGE
Chargée de communication



Marie-Noëlle GUICHARDON
Secrétaire-comptable



Marie-Laurence ECOCHARD
Documentaliste-juriste



Nathalie LEQUY
Chargée de documentation

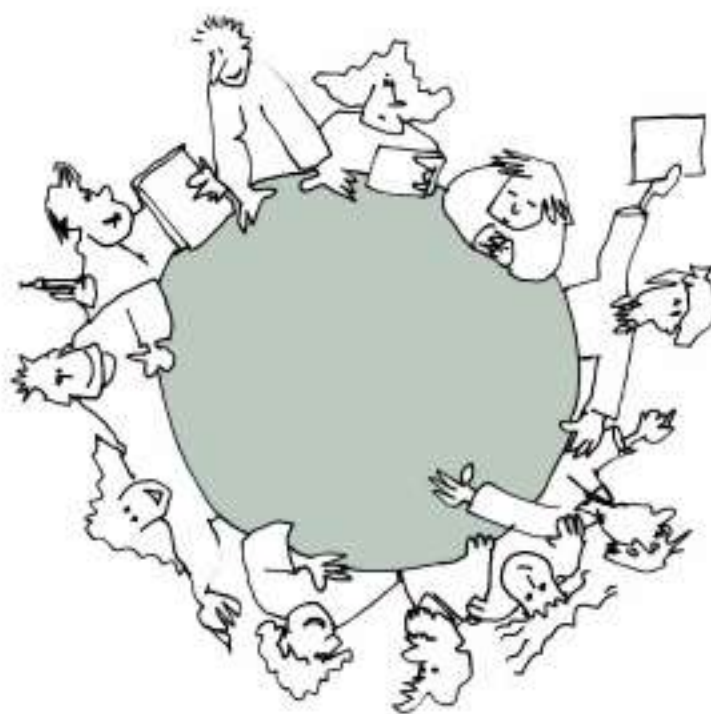
Des missions définies par la loi

«Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

«Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

«Le CAUE fournit aux personnes qui désirent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer les qualités architecturales des constructions et leurs bonnes insertions dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

«Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement». (loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture)



Loi SRU : La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains précise que «Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours aux CAUE lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme» (article 121-7 de la loi du 13 décembre 2000).

Loi relative à la transition énergétique : Elle complète le code de l'environnement en invitant les régions à mettre en œuvre un programme pour l'efficacité énergétique sur la base d'un réseau de plateformes territoriales, dont fait partie les CAUE (article 188 et article L232-2 de la loi n° 2015-992, du 17 août 2015).

Loi LCAP : La loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine conforte la mission patrimoniale des CAUE et leur attribue le droit à l'agrément pour la formation des élus (article L1221-1 du code général des collectivités territoriales de la loi n° 2016-925 du 7 JUILLET 2016).

Loi Biodiversité : La loi sur la biodiversité a modifié l'article 7 de la loi de 1977 en rajoutant le paysage dans nos domaines de compétences (article du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages)

Liste des membres du conseil d'administration au 31 décembre 2019

I - QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, Membres de droit

- Emilie SCIARDET, Architecte des Bâtiments de France, Cheffe du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
- Gérard PERRIN, Directeur Départemental des Territoires
- Marilyne REMER, Directrice académique des services de l'éducation nationale

II - SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, désignés par le Conseil Départemental (Juillet 2017)

- Nathalie BARDE*, Conseillère Départementale, Canton de Trévoux
- Alain CHAPUIS, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Etienne-du-Bois, Maire de Saint-Etienne-du-Bois
- Christophe FORTIN**, Conseiller Départemental, Canton d'Ambérieu-en-Bugey
- Clotilde FOURNIER*, Conseillère Départementale, Canton d'Attignat, Maire de Saint-Sulpice
- Christophe GREFFET, Conseiller Départemental, Canton de Vonnas, Maire de Saint-Genis-sur-Menthon
- Martine TABOURET, Conseillère Départementale du Canton de Ceyzériat

III - QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, désignés par le Préfet (Mal 2018)

- Christian COLLARD*, Architecte DPLG, Président de l'Association des Architectes de l'Ain
- Jean-François DUFOUR, représentant la Fédération du Bâtiment et T.P. et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
- Jacques GERBE, Architecte DPLG
- Gilbert STORTI, Ingénieur et Architecte spécialisé dans le bois

IV - DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, choisies par le Préfet (Mars 2015)

- Catherine MAILLET, représentant l'Association «Patrimoine des Pays de l'Ain»
- Jacqueline SELIGNAN*, Maire de Saint-Eloi et Présidente du SCOT BUCOPA

V - UN REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION, siégeant avec voix consultative

- Bruno SAVI, Architecte-Conseiller

VI - SIX MEMBRES ÉLUS AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Juin 2018)

- Georges AGHADJANIAN*, représentant la Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment de l'Ain
- Alain GROS*, représentant l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain
- Romain HUMBERT, entrepreneur, représentant l'Union des Entrepreneurs du Paysage des régions Rhône-Alpes et Auvergne
- Régis IMBERT, Maire de Colomieu, Fondation du Patrimoine
- Stéphanie PERRIN-CHANEL, Architecte, représentant l'Ordre des architectes Auvergne Rhone-Alpes
- Pascal PRUNIAUX, Géomètre-Expert, représentant la Chambre Syndicale des Géomètres-Experts du département de l'Ain

AUTRE MEMBRE (Voix consultative)
- Bruno LUGAZ, Directeur du C.A.U.E. de l'Ain

** : Président du C.A.U.E. de l'Ain

* : Membres du Bureau



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



CAUE de l'Ain

34 rue du Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org
contact@caue-ain.com

Ce livret a été réalisé par Nathalie GRANGE sous la direction de Bruno LUGAZ
© CAUE de l'Ain - Juin 2020

Photo couverture : Eglise Saint-Pierre-Chanel à Bourg-en-Bresse - 1967 - Label XXe
Pierre Pinsard, architecte - photo Pascal Lemaître